

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourg-en-Bresse, le 17 novembre 2025

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : trente jeunes invités à vivre une expérience immersive à la problématique des violences conjugales au palais de justice de Bourg-en-Bresse

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, trente jeunes âgés de plus de 15 ans sont invités à vivre une expérience immersive à la problématique des violences conjugales, au cœur du palais de justice de Bourg-en-Bresse.

Tout au long de la journée, des groupes de 4 à 8 participants, issus de l'université Lyon III, de l'école de la deuxième chance, de la mission locale, de l'AFPA et UniCités, vont se succéder pour mener l'enquête et présenter leurs conclusions à un véritable magistrat du tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse.

Fruit d'un partenariat entre la préfecture de l'Ain et le tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse, accompagnés par l'association d'aide aux victimes AVEMA 01, cet escape game est accueilli pour la première fois dans les murs de la juridiction burgienne, et dans le département.



CHIFFRES CLES

	2022	2023	2024
Nombre d'affaires de violences conjugales traitées par le parquet de Bourg-en-Bresse	947	1454	1645
Dont : nombre d'affaires jugées par le tribunal correctionnel	210 (22%)	323 (22%)	344 (21%)
Dont mode de poursuite rapide (comparution immédiate, comparution par procès-verbal)	86 (9%)	101 (7%)	176 (11%)

Contacts presse

Cabinet de la procureure de la République : presse.pr.tj-bourg-en-bresse@justice.fr / 06 13 60 63 56

FOCUS SUR L'ESCAPE GAME



25 novembre 2025
**Journée internationale pour l'élimination des violences
faites aux femmes**

*"Derrières les portes closes"
Sensibilisation immersive à la problématique des violences conjugales*

À l'occasion de la **journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes**, la Préfecture de l'Ain et le Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse organisent, en partenariat avec l'AVEMA, un **escape game** pour sensibiliser les jeunes à la problématique des violences conjugales.

Expérience immersive et éducative, cette mise en situation permet d'**explorer le processus des violences et les ressources disponibles** pour les victimes tout en favorisant la réflexion et le dialogue.

Les participants incarnent des **enquêteurs** chargés d'une affaire de violences conjugales impliquant Mathilde, victime, et Pierre, son conjoint mis en cause. Cette mise en situation se divise en **quatre phases** :

- **Découverte de l'environnement** – Exploration du domicile pour trouver les premiers indices ;
- **Accès aux ressources** – Déchiffrement des codes et découverte des outils d'aide disponibles ;
- **Compréhension des mécanismes** – Reconstruction du cycle des violences conjugales ;
- **Restitution de l'enquête** – Présentation des conclusions auprès d'un magistrat du Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse.

Valeur pédagogique et impact :

- **Sensibilisation** : Éveiller les consciences sur les violences conjugales
- **Éducation** : Informer sur les moyens d'aide et de prévention
- **Réflexion** : Encourager les échanges et le partage d'émotions post-mise en situation

Contacts presse

Cabinet de la procureure de la République : presse.pr.tj-bourg-en-bresse@justice.fr / 06 13 60 63 56

INVITATION PRESSE



Mardi 25 novembre 2025 à 11h45



Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse

Déroulé :

→ **A partir de 09h45** : accueil presse salle des pas perdus ;

→ **10h00-11h00** : les journalistes qui le souhaitent pourront assister à tout ou partie d'une session d'échappée game avec des jeunes de l'école de la 2^{ème} chance ;

→ **11h00-11h45** : interview possible des participants, sous réserve du droit à l'image ;

→ **11h45-12h30** : point presse en présence de :

- Madame Chantal MAUCHET, préfète de l'Ain ;
- Madame Karine MALARA, procureure de la République du tribunal judiciaire (TJ) de Bourg-en-Bresse ;
- Madame Magali GUYOT, Première vice-présidente du TJ de Bourg-en-Bresse, référente siège du pôle VIF ;
- Madame Adeline BIGOT, vice-procureure du TJ de Bourg-en-Bresse, référente parquet du pôle VIF ;
- Monsieur le commissaire général Bertrand PIC, directeur départemental de la police nationale de l'Ain ;
- Monsieur le chef d'escadron Laurent CAMIER, officier adjoint au commandement du groupement de gendarmerie départementale de l'Ain ;
- Monsieur Laurent CORDIER, bâtonnier de l'ordre des avocats de l'Ain, sous réserve de confirmation ;
- Madame Audrey CHAHINE, directrice adjointe de la DDETS de l'Ain ;
- Madame Cécile GROSJEAN, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité à la DDETS de l'Ain ;
- Madame Sophie DUPUIS FONTAINE, directrice générale adjointe de l'association d'aide aux victimes AVEMA 01.

→ **Nous vous remercions de confirmer votre présence à l'adresse suivante :** presse.pr.tj-bourg-en-bresse@justice.fr

Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse 32 Avenue Alsace Lorraine – CS 30306 01011 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Contacts presse

Cabinet de la procureure de la République : presse.pr.tj-bourg-en-bresse@justice.fr / 06 13 60 63 56